



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 15 MARS 2017

Numéro

DEL 2017.03.15/032

Le **mercredi 15 mars 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

Thème : SPORTS 4

Objet : CENTRE DE
MÉDECINE SPORTIVE,
DEMANDE DE
SUBVENTIONS 2017.

Étaient Présents :

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Convocation

Date : 27/02/2017

Affichage : 27/02/2017

Étaient représentés :

BOVETTO Fanny donne pouvoir à Mohamed DJEFFAL ;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à Gérard FROMM ;
MARCELLO Marie donne pouvoir à Mireille FABRE ;
BRUNET Pascale donne pouvoir à Jacques JALADE ;
PICAT RE Alessandro donne pouvoir à Émilie ARMAND ;
DAZIN Florian donne pouvoir à Romain GRYZKA

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 26

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 32

Absents excusés :

BOVETTO Fanny, MARTINEZ Gilles, MARCELLO Marie, BRUNET Pascale, PEYTHIEU Éric, PICAT RE Alessandro, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Manuel ROMAIN

Rapporteur : Bruno DAVANTURE

Depuis de nombreuses années, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le conseil départemental des Hautes-Alpes, ainsi que le Centre National pour le Développement du Sport subventionnent le fonctionnement du centre de médecine sportive et le suivi médical des athlètes classés sur les listes de haut niveau.

Par délibération en date du 15 mars 2017, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune, comprenant le budget prévisionnel du centre de médecine sportive et intégrant les subventions de ces différents organismes conformément au budget joint à la présente délibération.

Il convient aujourd'hui de formaliser les demandes d'aide pour le fonctionnement du centre de médecine sportive et le suivi des athlètes de haut niveau pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération notamment :
 - Du conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de 10 000 euros,
 - Du conseil départemental des Hautes-Alpes à hauteur de 12 500 euros,
 - Du Centre National pour le Développement du Sport à hauteur de 13 000 euros,Le budget prévisionnel total du centre de médecine sportive étant de 53 000 euros,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, ou un conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

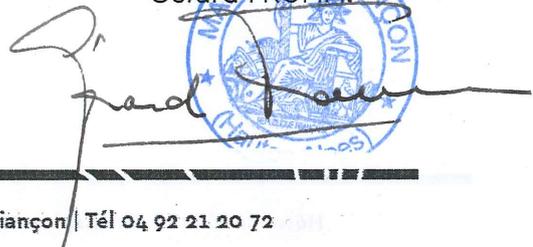
POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE 21 MARS 2017
TRANSMIS LE 22 MARS 2017
NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire, DE BRIANÇON
Gérard FROMM





CONSEIL MUNICIPAL DU 15/03/2017
PIÈCE ANNEXE N°1 À LA DÉLIBÉRATION
SPORTS 4 N° DEL 2017.03.15/032

CENTRE DE MÉDECINE SPORTIVE DE BRIANÇON
BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

DÉPENSES			RECETTES		
N°	Libelles de comptes	Montant	N°	Libelles de comptes	Montant
511-6032D	Variation des stocks	100,00			
511-60611	Eau	1 000,00			
511-60612	Électricité	1 000,00	511-7063	Recettes d'activité	8 500,00
511-60628	Gaz	2 000,00			
511-6062	Autres fournitures	100,00			
511-60632	Acquisitions petit matériel	200,00	511-7473	Subvention département	12 500,00
511-6064	Fourniture administrative	200,00	511-7472	Subvention Région	10 000,00
511-6068	Produits Pharmaceutiques	500,00	511-7471	Subvention C.N.D.S	13 000,00
511-61522	Entretien, réparation bat.	250,00			
511-61558	Entretien matériel	250,00		Participation ville de Briançon	9 000,00
511-616	Assurances	1 000,00			
511-6182	Documentation générale	150,00			
511-6225	Indemnités régisseur	100,00			
511-62262	Honoraires, sous-traitance	250,00			
511-6251	Voyages et déplacement	500,00			
511-6256	Frais de transport	0,00			
511-6257	Réception	0,00			
511-6261	Divers	0,00			
511-6262	Frais P.T.T.	1 800,00			
511-6281	Cotisations municipales	100,00			
511-63513	Impôts	300,00			
511-641	Vacations + charges médecins	10 000,00			
511-642	Salaire personnel mairie	30 000,00			
511-6718	Charges exceptionnelles	200,00			
511-6811	Amortissements	3 000,00			
	TOTAUX (en euros)	53 000,00		TOTAUX (en euros)	53 000,00